

Communiqué de presse  
23 septembre 2021

## Un coup de pouce supplémentaire pour la rénovation des logements et des bonus pour l'utilisation de matériaux biosourcés

**Afin d'accélérer la rénovation énergétique du parc privé local, Lorient Agglomération met l'accent sur le conseil aux habitants et des aides financières plus incitatives.**

Lorient Agglomération souhaite faire évoluer l'accompagnement proposé aux habitants du territoire qui envisagent de rénover un **logement de plus de 15 ans quels que soient leurs revenus** et ajuste ses aides pour les rendre plus incitatives, dans le contexte de l'émergence des nouveaux dispositifs gouvernementaux comme MaPrimeRénov'.

Sur le volet de rénovation énergétique, Lorient Agglomération propose plusieurs actions pour les propriétaires occupants d'une maison individuelle ou d'un appartement mais aussi pour les propriétaires bailleurs :

- Un **conseil gratuit** réalisé par les services de l'Espace Info Habitat et destiné aux propriétaires occupants ou bailleurs
- Une **subvention à hauteur de 50% pour un audit énergétique global** réalisé par un bureau d'études qualifié (aide plafonnée à une facture de 800€) et destinée aux propriétaires occupants ou bailleurs



Concernant le maintien à domicile des personnes âgées et/ou présentant un handicap, Lorient Agglomération propose :

- Le maintien du **diagnostic conseil gratuit** (diagnostic conseil par un ergothérapeute libéral et accompagnement par le service habitat) pour les ménages **sous plafonds de ressources ANAH** (Agence Nationale de l'Habitat)
- Une **subvention du diagnostic conseil par un ergothérapeute libéral à hauteur de 50%** (aide plafonnée à 350€) pour les propriétaires occupants ayant des ressources supérieures aux plafonds ANAH.

Pour les **copropriétés**, Lorient Agglomération propose également un accompagnement dans la prise de décision par le **subventionnement des dépenses de remise à plat des règlements** et/ou de l'état descriptif de division, et par le **subventionnement d'un audit énergétique ou d'un diagnostic technique général** à hauteur de **50%** des frais engagés (aide plafonnée sur la base d'une facture de 3 000€).

### Aides aux travaux : des offres multiples et adaptées

Pour les travaux de **rénovation thermique et de lutte contre la précarité énergétique**, Lorient Agglomération accorde déjà une aide forfaitaire de **1 000 à 2 500 €** pour les ménages sous plafonds de ressources ANAH en fonction du gain énergétique qu'apporteront les travaux. Désormais, pour les travaux de **rénovation globale**, une



subvention forfaitaire de 4 000 € pourra être attribuée sous condition du gain énergétique (passage d'étiquettes E, F ou G à une étiquette A ou B) sans condition de ressources et un **bonus « matériaux biosourcés »** (15 €/m<sup>2</sup>, aide plafonnée à 1 500 €) pourra également être accordé. Ces aides peuvent concerner des travaux de rénovation énergétique dans une maison individuelle ou dans un appartement. Lorient Agglomération souhaite également proposer une aide forfaitaire de 800 € pour l'installation d'un chauffe-eau solaire afin d'encourager le recours aux énergies renouvelables.

Concernant les travaux de **maintien à domicile** des personnes âgées et/ou présentant un handicap, tous les ménages pourront prétendre à une aide, pour un **montant maximal de 1 000 € ou 2 000 €** en fonction des ressources.

Renseignements auprès de l'Espace Info Habitat de Lorient Agglomération (EIH) : 0 800 100 601 ou [eih@agglo-lorient.fr](mailto:eih@agglo-lorient.fr)

*« Après les transports, l'habitat est le second secteur responsable des émissions de gaz à effet de serre sur notre territoire. Subventionner des travaux de rénovation énergétique ou de conversion à des énergies renouvelables, c'est contribuer à la transition écologique, l'un des axes forts de la politique de Lorient Agglomération. C'est bon pour le climat. Mais aider les foyers à moins dépenser pour leur énergie, c'est aussi un gain financier pour eux, d'autant que les taux d'aides peuvent être très importants dans certains cas. C'est bon pour le portefeuille. Avec ces nouvelles aides, Lorient Agglomération consent un effort financier important afin que les habitants soient les plus nombreux possible à bénéficier de subventions »* précise Marc Boutruche, vice-président de Lorient Agglomération chargé du logement, de l'habitat et du projet de territoire.

*« L'urgence nous enjoint d'œuvrer activement et collectivement à la lutte contre le réchauffement climatique. Aider les ménages à la rénovation énergétique de leurs logements est un moyen de répondre efficacement à cet objectif crucial. Rappelons que 30% des gaz à effet de serre émis par le territoire de Lorient Agglomération sont attribués aux bâtiments résidentiels. Ceux-ci représentent 30 % de la consommation totale d'énergies du territoire. En moyenne, les ménages consacrent 1 500€ par an pour subvenir aux besoins énergétiques de leurs logements. La rénovation énergétique de nos logements permet de lutter assurément contre la vulnérabilité énergétique mais également contre la précarité énergétique qui impacte plus de 10 % des ménages de Lorient Agglomération »* déclare Bruno Paris, vice-président de Lorient Agglomération chargé de la transition écologique et président d'Aloen.

#### Une aide de la Région Bretagne pour l'Espace Info habitat

Le programme SARE (Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique) est un outil de financement proposé par la Région Bretagne afin de soutenir l'action des collectivités en faveur de la performance énergétique de l'habitat et des petits locaux tertiaires. Sur le territoire, la subvention vise plus spécifiquement les actions de l'Espace Info Habitat, mis en place par Lorient Agglomération, avec une enveloppe globale de 294 771 € pour 2021.

Le SARE se donne 3 missions prioritaires : Soutenir le déploiement d'un service d'accompagnement des particuliers ; Créer une dynamique territoriale autour de la rénovation avec des actions de sensibilisation et de mobilisation des professionnels et acteurs concernés ; Soutenir le déploiement d'un service de conseil pour les petits locaux tertiaires privés (commerces, bureaux, restaurants de moins de 1 000 m<sup>2</sup>).

Autant de missions et d'actions mises en place sur le territoire par l'Espace Info Habitat (EIH), guichet unique qui regroupe le service Habitat et le service Urbanisme de Lorient Agglomération, l'ADIL et ALOEN.

#### Chiffres 2020 :

- 2 000 demandes d'informations sur la rénovation énergétiques traitées
- 1 400 conseils personnalisés en matière de rénovation énergétique
- 215 ménages en logement individuel accompagnés pour préparer leur projet
- 65 ménages accompagnés en suivi de chantier et post-travaux
- 24 demandes d'informations de la part d'entreprises traitées
- 24 conseils personnalisés aux entreprises

#### Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 [mbretonrobin@agglo-lorient.fr](mailto:mbretonrobin@agglo-lorient.fr)  
<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

